



CONSEIL GENERAL, 1545 CHEVROUX
Procès-verbal de la séance du lundi 14 décembre 2020
tenue, en raison du Covid-19, à la salle de l'Auberge communale de
Corcelles-Payerne

A 20.00h., **Charles-Edouard Bonny**, Président du Conseil, ouvre la séance.
35 membres sont présents, 28 membres sont excusés, 15 membres sont absents.
(78 membres au total)

Ordre du jour

1. Appel
2. Démissions, admissions, assermentations.
3. Procès-verbal de la séance du lundi 26 octobre 2020.
4. Communications du bureau du Conseil Général.
5. Préavis municipal no 06 / 2020 - Demande de crédit pour la réfection du ponton de baignade
6. Préavis municipal no 07 / 2020 – Budget communal – Année 2021.
8. Communications de la Municipalité.
9. Propositions individuelles et divers

Le Président informe les membres du Conseil que pour cette séance, la Commune de Corcelles-Payerne nous facture l'utilisation de la salle communale au prix de CHF 300.00. Il rappelle aussi que pour les 2 Conseils précédents, la salle avait été mise à disposition gratuitement. Il remercie les membres présents d'avoir fait le déplacement afin de pouvoir mener à bien notre dernière assemblée de l'année 2020.

Il souhaite la bienvenue à la Municipalité incorpore, à Madame Sylviane CATTIN greffière municipale et Monsieur Michael ROTZETTER boursier.

Point 1 : Appel

La secrétaire procède à l'appel par ordre alphabétique. 35 membres sont présents, le quorum est atteint et la séance peut valablement délibérer, selon l'article 47 du règlement du Conseil Général de Chevroux

Point 2 : Démissions, admissions, assermentations

Monsieur Charles-Edouard Bonny donne lecture de la lettre de démission de Madame Mathilde Annen puisqu'elle a quitté la Commune de Chevroux.

Point 3 : Procès-verbal de la séance du lundi 26 octobre 2020

Un exemplaire du procès-verbal a été envoyé en même temps que la convocation. Personne n'en demande la lecture. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée

Point 4 : Communications du bureau du Conseil Général

Communication no 1 : Commission culturelle

Madame Martine Roux invite les membres à consulter, sur le site Internet de la Commune, les manifestations prévues par la Commission culturelle.

Communication no 2 : « SOS Communes »

Une documentation a été transmise à chaque membre du Conseil, concernant l'initiative « SOS Communes », ainsi que la réponse du Conseil d'Etat. Cette initiative propose de transférer l'entier de la facture sociale due par les Communes au Canton, contre un versement de 15 points d'impôt à l'Etat.

Communication no 3 : Postulat de Monsieur Charles-Edouard Bonny

Ce point a été revu avec le Vice-Président **Monsieur Bernard Müller**. Une discussion a également eu lieu avec le Préfet ou il ressort que, selon la procédure légale, le postulat peut être remis directement à la Municipalité, sans passer au préalable par une commission. Le postulat est donc remis à la Municipalité sans autre forme de procédure.

Communication no 4 : Votations fédérales du dimanche 29 novembre 2020

Objet 01 : Entreprises responsables – protéger l'être humain et l'environnement. Taux de participation 49.73%. Refusée par 92 non.

Objet 02 : Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre. Taux de participation 50.00%. Refusé par 111 non.

Communication no 5 : Election communale 2021-2026

Comme tous les habitants de la Commune de Chevroux, **Monsieur Charles-Edouard Bonny** a appris la démission de 4 membres de l'Exécutif dans la brochure communale « Chevroux Nouvelles ». Il trouve regrettable que 4 membres de la Municipalité démissionnent en même temps et pense qu'une planification échelonnée des départs aurait été plus judicieuse et raisonnable. Il rappelle que cette situation est préoccupante pour l'avenir de notre Commune et souhaite que ces démissions aient été mûrement réfléchies de la part des personnes concernées.

Les listes des candidats devront être déposées au bureau communal le lundi 18 janvier 2021 à midi. Les élections auront lieu le 7 mars 2021, en même temps que des votations fédérales. L'assermentation des nouveaux élus aura probablement lieu à mi-mars/avril 2021

Communication no 7 : Séance du Conseil Général 2021

Le Président informe les Conseillers des dates des séances prévues en 2021:

- Lundi 15 mars 2021 Séance I
- Lundi 28 juin 2021 Séance II
- Lundi 11 octobre 2021 Séance III
- Lundi 13 décembre 2021 Séance IV

En cas de modification de la date d'une des séances prévues, elle sera communiquée et annoncée au pilier public.

Point 5 : Préavis municipal no 06 / 2020 – Demande de crédit pour la réfection du ponton de baignade

Le Président procède à la lecture du préavis, puis passe la parole au rapporteur de la commission des finances, **Monsieur Christophe Bonny**. Il ouvre ensuite la discussion.

Monsieur Claude Ramella demande la provenance du bois dont la résistance est prévue pour 40 ans (qualité IPé : arbre d'Amérique tropicale, au bois sombre, très dur et très lourd, utilisé en construction, charpente). **Le Syndic** répond qu'il provient d'Argentine. Dans le rapport de la Commission des finances, il a été relevé le manque d'écologie dans ce choix mais il faut constater que le bois indigène n'a pas les qualités de résistance requises pour cet ouvrage.

Monsieur Jean-Daniel Mayor demande pourquoi la facture de la réfection du ponton de baignade ne pourrait pas être intégrée dans les travaux du port. **Monsieur Jean-Daniel Curchod** répond que ce poste ne concerne en rien les travaux du port.

Il est passé à la votation : préavis accepté, avis contraire 1, abstentions 3.

Point 6 : Préavis municipal no 07 / 2020 – Budget communal – Année 2021

Monsieur Charles-Edouard Bonny lit le préavis et donne la parole à la commission des finances, **Monsieur Christophe Bonny**. Le préavis est mis en discussion et repris, page après page, par **le Président**.

Aucune question n'étant formulée, il est voté et accepté à l'unanimité.

Point 7 : Communications de la Municipalité

Monsieur Jean-Daniel Curchod remercie le Conseil Général d'avoir accepté les préavis soumis à son approbation. Le postulat fera l'objet d'un point dans l'ordre du jour de la prochaine séance.

Il revient sur le départ groupé de 4 municipaux qui est, effectivement, peu habituel. Cependant, il relève que plusieurs d'entre eux ont œuvré pour la Commune depuis un bon nombre d'années, que cette législature a été compliquée (Réfection du port, de la route, le Covid-19) et que bien ayant travaillé au plus près de leur conscience, cela a occasionné une surcharge de travail, pas toujours reconnue des habitants du village.

En ce qui concerne les travaux du port, il reste certains aménagements à faire au débarcadère :

- Aménagement des WC à côté de la salle d'attente,
- Panneau indicatif « CHEVROUX VD »,
- Marquages divers, signalisations, parc à vélos

L'inauguration du débarcadère est planifiée au jeudi 27 mai 2021, à 17.00 h.

Pour le port, il reste la déchetterie et le portail à installer. Il s'est produit une avarie sur le tuyau de la circulation des eaux du port qui s'est soudain soulevé entre la capitainerie et le ponton 3. Il est donc prévu de le consolider, soit de fixer la conduite avec des pieux sous-marins. Un rapport circonstancié sur cet événement a été demandé afin d'en définir les coûts (devis) et surtout les responsabilités afin de permettre à la Municipalité de se retourner vers qui de droit.

En ce qui concerne le décompte final et comme annoncé lors du Conseil Général du 7 septembre dernier, un préavis complémentaire sera soumis à la première séance 2021. Au printemps de cette année, l'ingénieur nous annonçait que nous respectons le budget. Force est de constater, à notre grande surprise, que de nombreux dépassements (non connus) ont surgit. Au vu de cette situation embarrassante, la Municipalité a décidé de faire procéder à une analyse approfondie des comptes et de mandater un bureau externe pour un audit sur le bureau d'ingénieurs. Des séances sont déjà planifiées en janvier.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers. La Municipalité vous remercie pour tout le travail accompli durant cette année si peu conventionnelle. La situation sanitaire reste préoccupante. Merci à chacun de continuer à appliquer les directives fédérales et cantonales liées au Covid-19.

L'ensemble de l'exécutif vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une meilleure année 2021.

La parole est donnée à **Monsieur Jérôme Schüpbach** municipal. Comme on a pu le constater, le goudronnage du dernier tronçon de la route du village a été terminé aujourd'hui. Les travaux sur la route d'accès à la Motte reprendront dès le 18 janvier 2021 ainsi que les divers raccordements des maisons privées. La pose du revêtement définitif aura lieu début juin 2021, période durant laquelle la déviation sera à nouveau mise en place.

Nous avons rencontré des problèmes liés à l'approvisionnement d'eau de la fontaine du bas du village. En effet, diverses institutions du canton sont intervenues pour l'alimentation en eau de la fontaine, ainsi qu'aux canalisations prévues. Nous attendons leurs directives.

En ce qui concerne les travaux « route », le budget est respecté.

Monsieur Schüpbach revient sur sa démission pour la prochaine législature. Il confirme que les dossiers deviennent de plus en plus complexes et que certaines personnes ont été agressives au vu des désagréments subis. Mais il a également reçu des remerciements et a beaucoup aimé son engagement et le contact avec les habitants.

Point 8 : Propositions individuelles et divers

Madame Véronique Gut-Lacôte demande ce qu'il en est si nous ne trouvons pas 4 personnes pour reprendre les postes vacants à la prochaine législature. **La Président** informe que plusieurs possibilités sont envisageables

- Trouver 5 personnes ou plus pour les 18 janvier 2021 pour déposer une liste commune.
- Liste de dernière minute déposée au bureau communal et affichée au pilier public.
- Les citoyens élisent des personnes et celles qui ont le plus de voix, donnent leur accord pour la législature.

Le Président du Conseil va approcher des personnes susceptibles d'être candidat. Il a bon espoir de trouver des candidats intéressés pour déposer une liste commune.

Monsieur Charles-Edouard Bonny remercie sincèrement la Municipalité et les personnes du bureau communal, ainsi que les employés communaux pour les travaux qu'ils effectuent durant toute l'année pour le bien du village. Il remercie également les membres des commissions du Conseil Général pour le travail fourni durant l'année.

Un grand merci aux personnes qui se sont investies dans les fenêtres du calendrier de l'Avent et pour toutes les autres décorations de Noël qui ont permis d'embellir notre village. Il faut reconnaître que cette année a été très particulière pour chacun de nous.

En cause le Covid-19, beaucoup de familles ont été touchées durant cette année particulière. Il leur adresse un message de courage pour aller de l'avant pour cette nouvelle année 2021.

Sans autre objet à l'ordre du jour, la séance est levée à 21.15 h.

Le Président



Charles-Edouard Bonny



La Secrétaire



Nicole Ongari

